



Aménagement d'un itinéraire cyclable Saint-Coulomb <> Anse du Guesclin

Réunion d'information du 07/11/2024

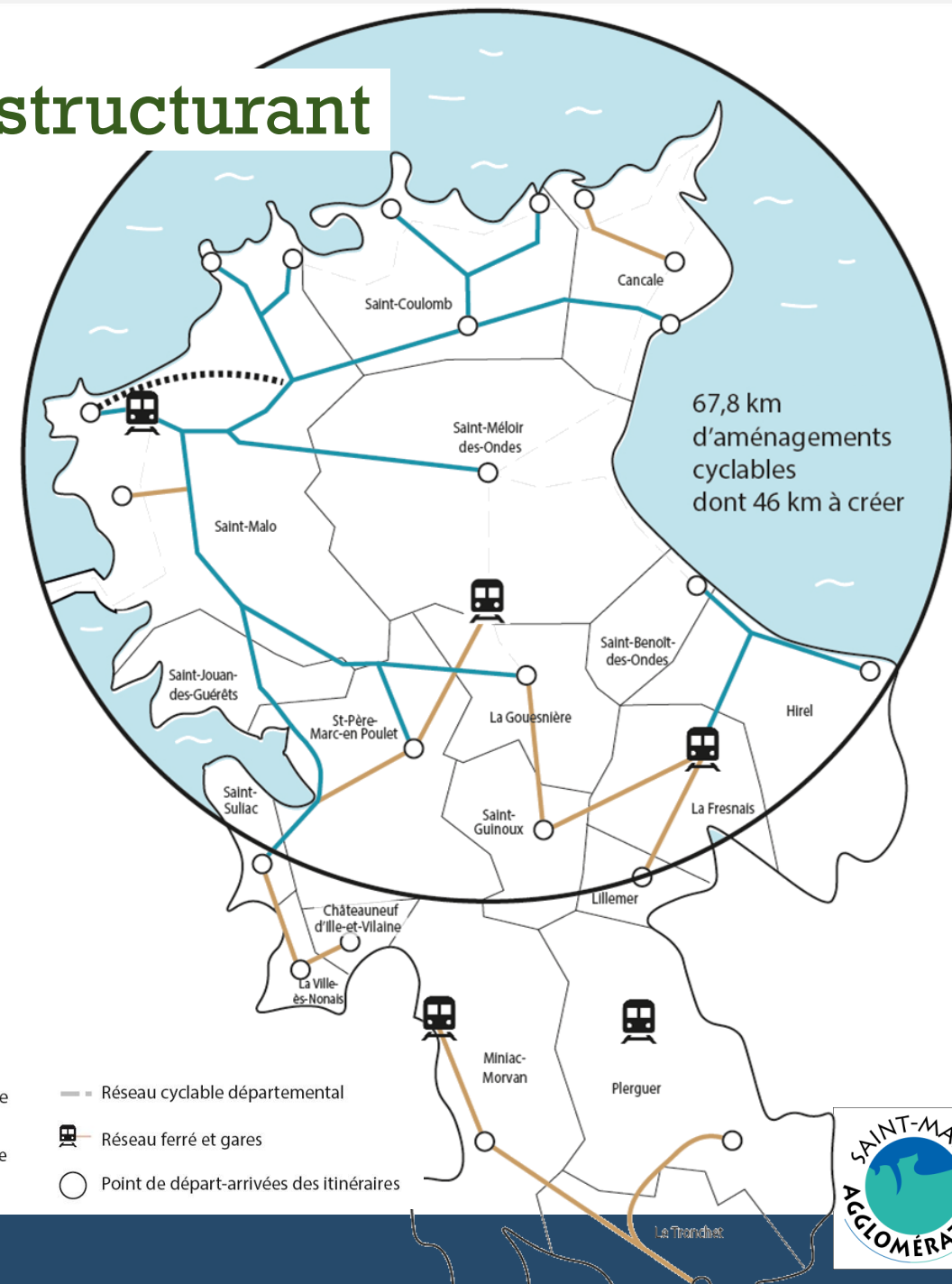


Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo

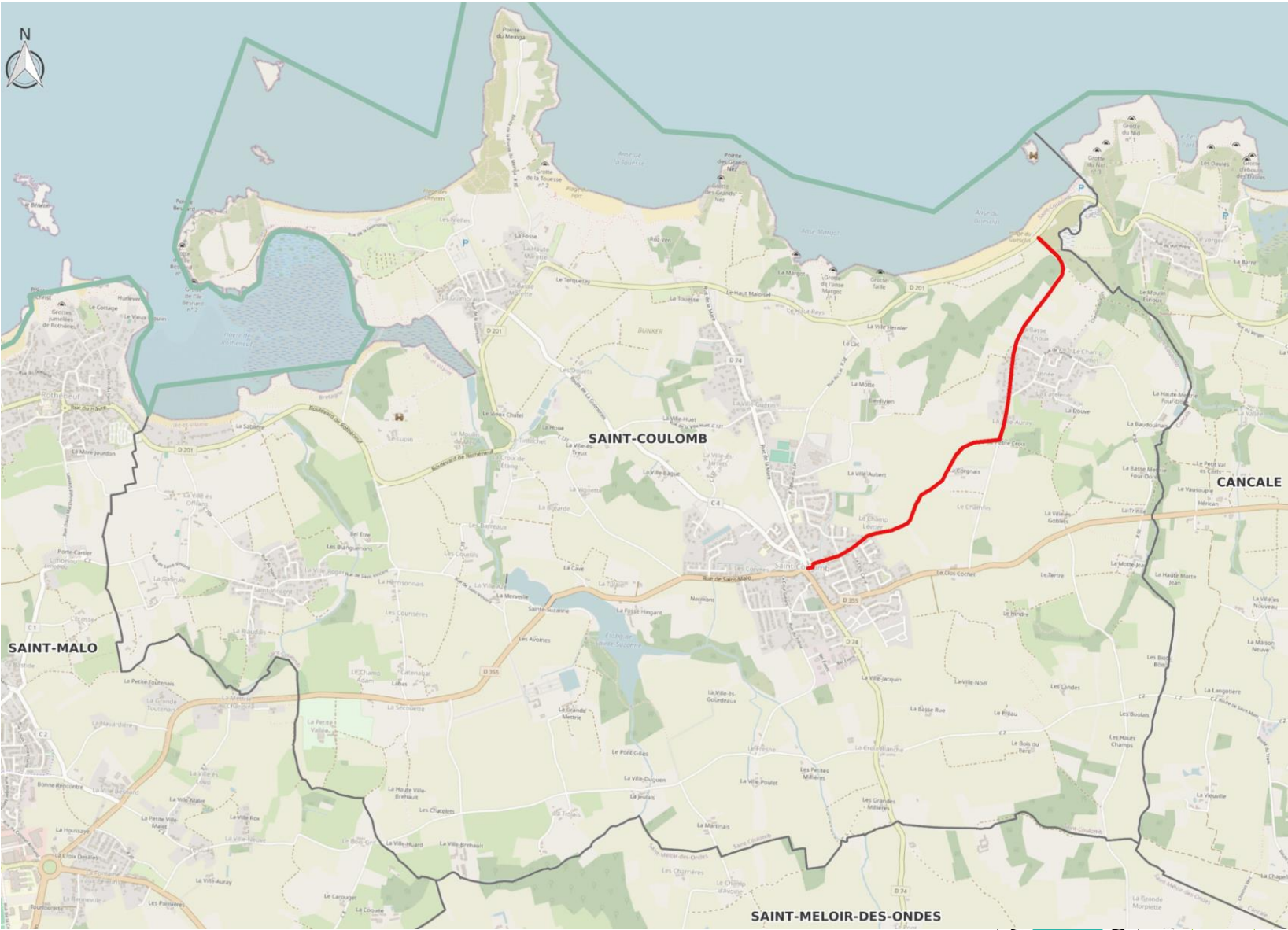
Un projet de réseau cyclable structurant

Dix itinéraires prioritaires programmés

- Un schéma directeur cyclable adopté en 2019
- Une mise en œuvre de schéma cyclable qui s'accompagne d'animations pour développer la pratique et de la mise en place d'un service de vélos électriques en libre service



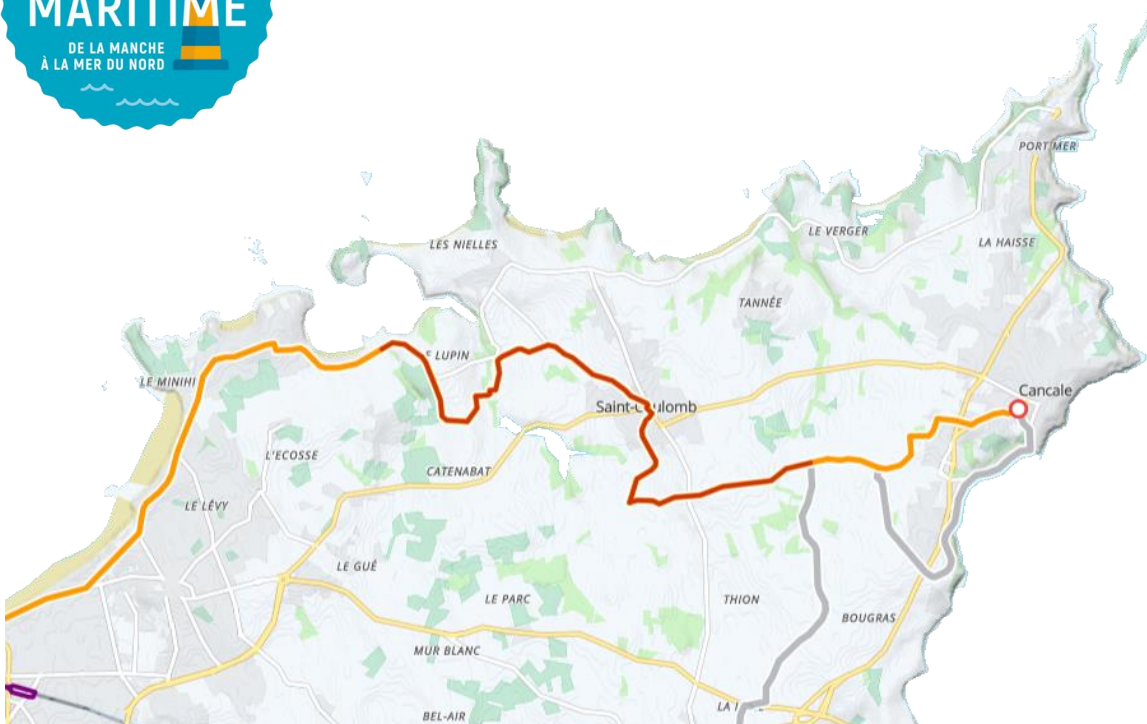
Plan de situation



Un contexte favorable au développement du vélo

Des itinéraires connexes

- EuroVélo 4 (la Vélomaritime)



Zoom sur le parcours de l'EuroVélo 4 - Vélomaritime

- Projet de liaison à haut niveau de service entre La Gouesnière et La Guimorais *via* Cancale (CD35)



Conseil départemental 35

Objectifs de l'aménagement

Développement d'un itinéraire cyclable



Encourager

l'usage des mobilités douces en sécurisant les itinéraires sur le chemin des plages et en déployant un jalonement unitaire



Limiter

l'impact du stationnement sur les milieux naturels et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Se préparer au recul du trait de côte

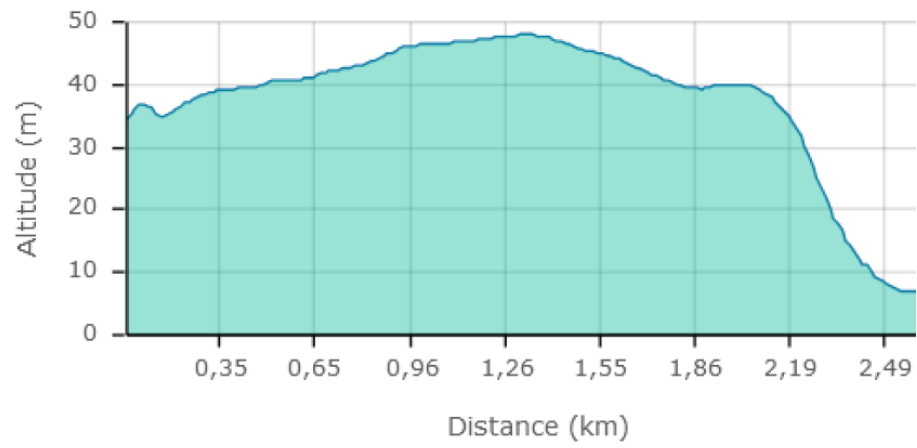


Apaiser

la circulation et diminuer les nuisances sonores




L'itinéraire en chiffres

- Distance totale : 2,7 km
- Temps de parcours à vélo : 9 minutes
- Dénivelé : - 45 m







Principes d'aménagement retenus

Sur la base des recommandations du CEREMA

 V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	 TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR) 		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	
	> 4000	Piste ou bande cyclable		Piste cyclable
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000	Piste cyclable		
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	

Principes d'aménagement retenus




Sur la base des recommandations du CEREMA

V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		    RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000	Trafic mixte	Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	

En zone agglomérée

Principes d'aménagement retenus

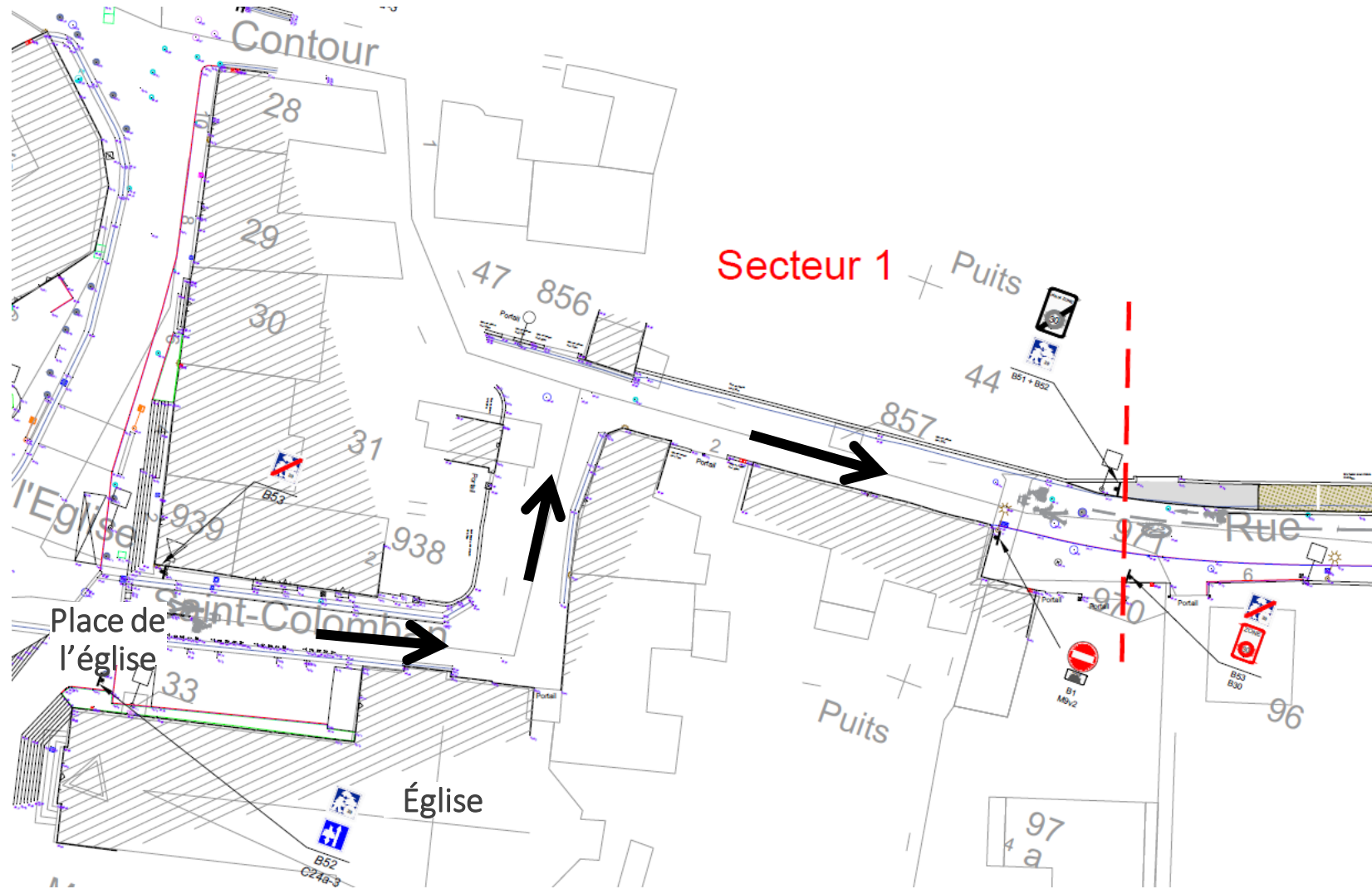
Sur la base des recommandations du CEREMA

 V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	 TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR) 		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	

Hors zone
agglomérée

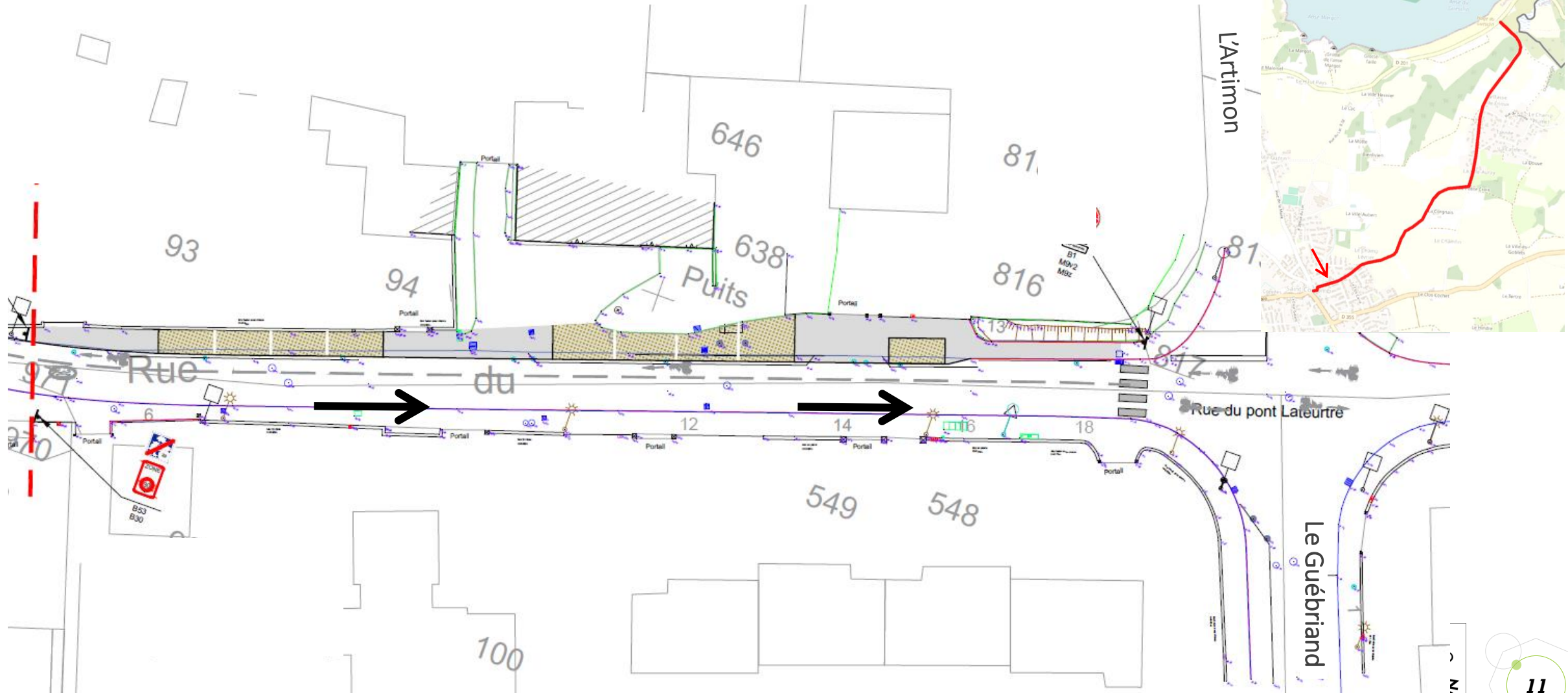
Secteur 1

Centre-bourg : zone de rencontre (zone 20) – mise à sens unique – pas de modification du revêtement



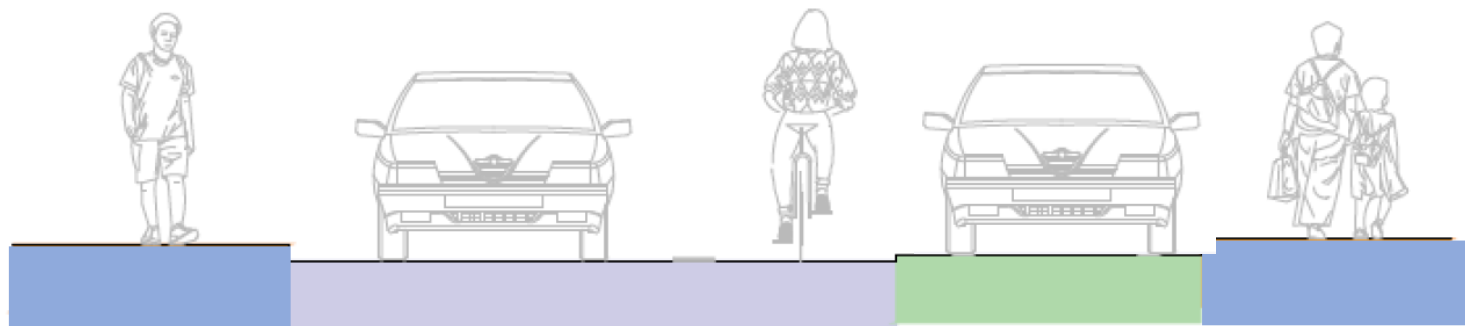
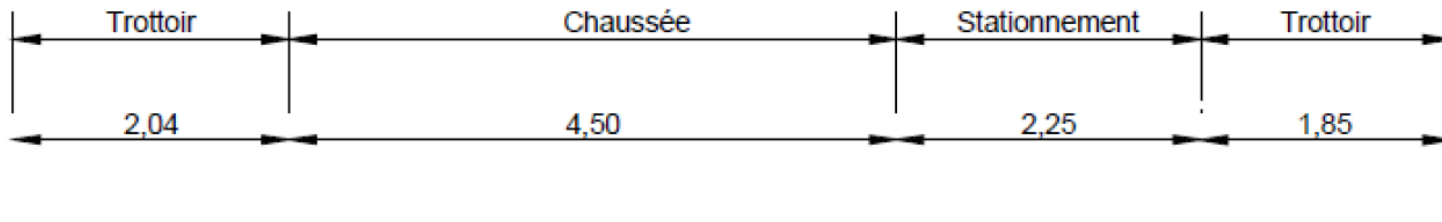
Secteur 2

Rue du Pont Lateurtre : mise à sens unique de la partie Ouest de la rue (zone 30)



Secteur 2

Rue du Pont Lateurtre : mise à sens unique de la partie Ouest de la rue (zone 30)



Le Guébriand



Secteurs 2 et 3

Rue du Pont Lateurtre – Rue du Mongarni :

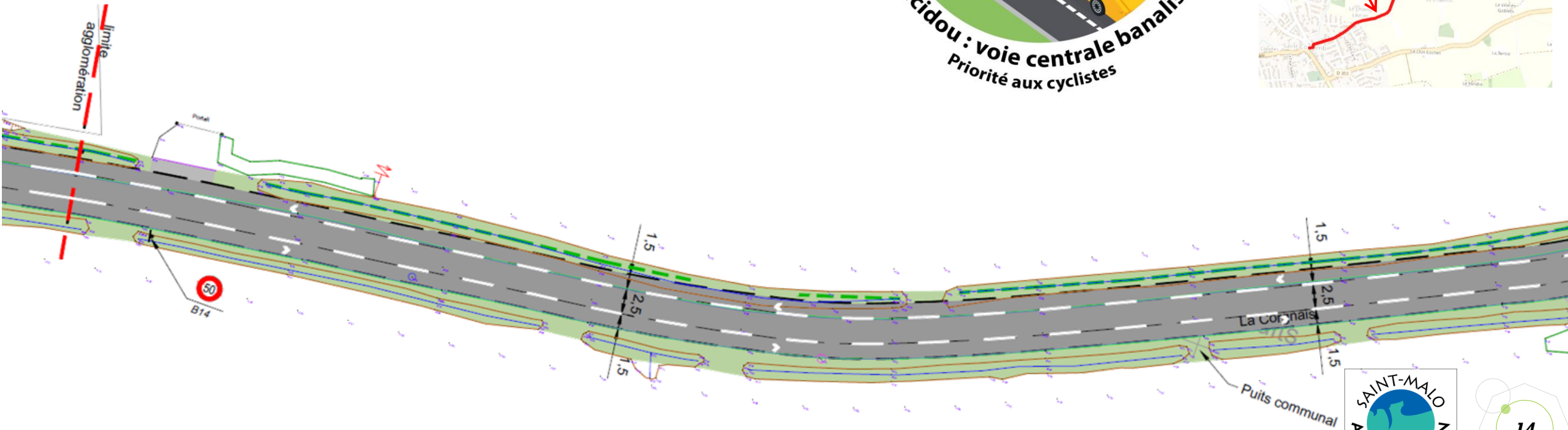
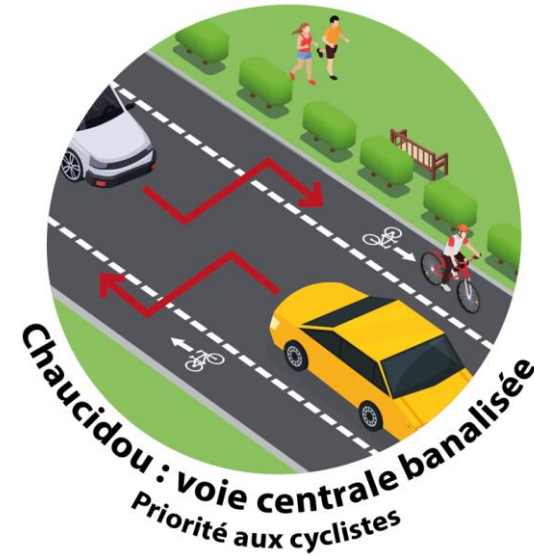
- Conservation du profil jusqu'au ralentisseur (pas de travaux)
- Zone 30



Secteur 4

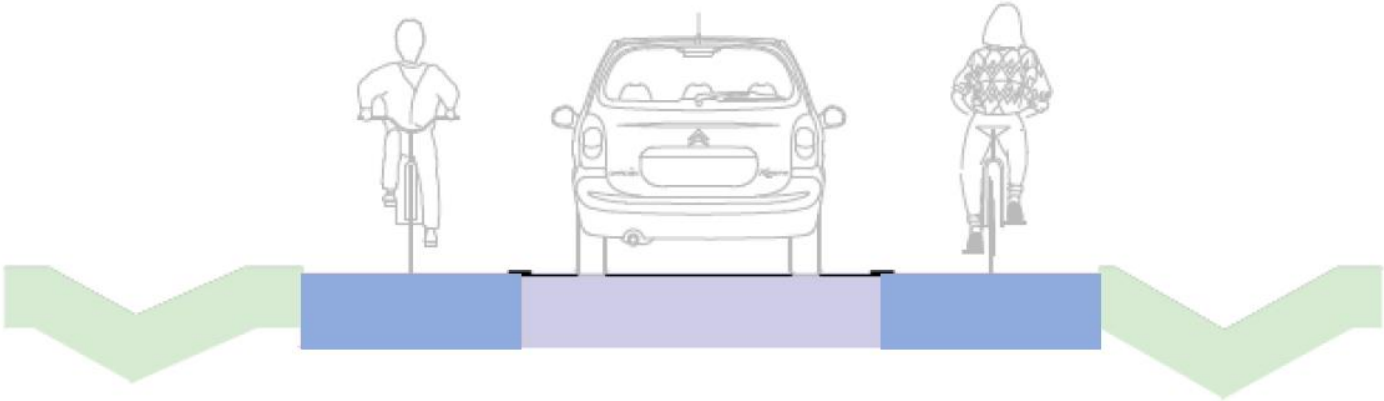
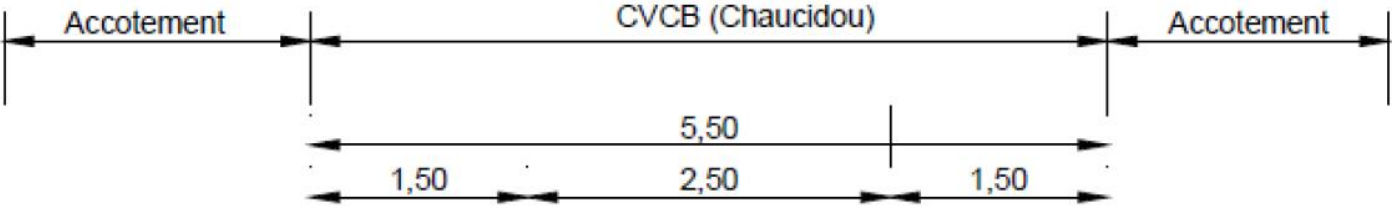
La Cornuais

- Chaussée à Voie Centrale Banalisée
- Élargissement de la chaussée sur toute la longueur
- Limitation à 50 km/h
- Reprise du tapis d'enrobé



Secteur 4

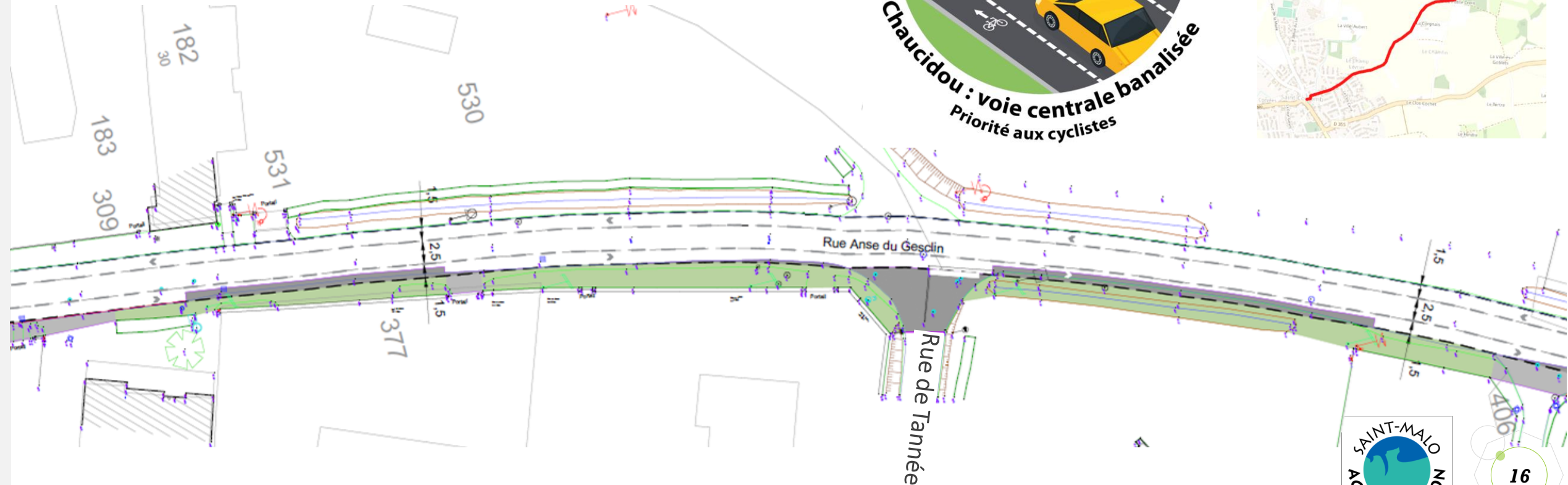
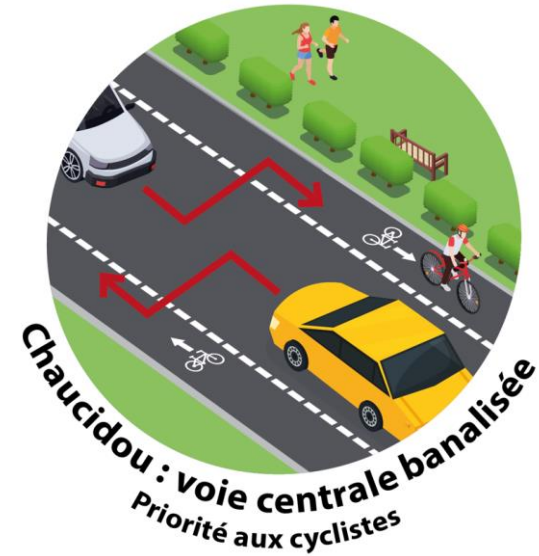
La Cognais



Secteur 4

Traversée de la Tannée

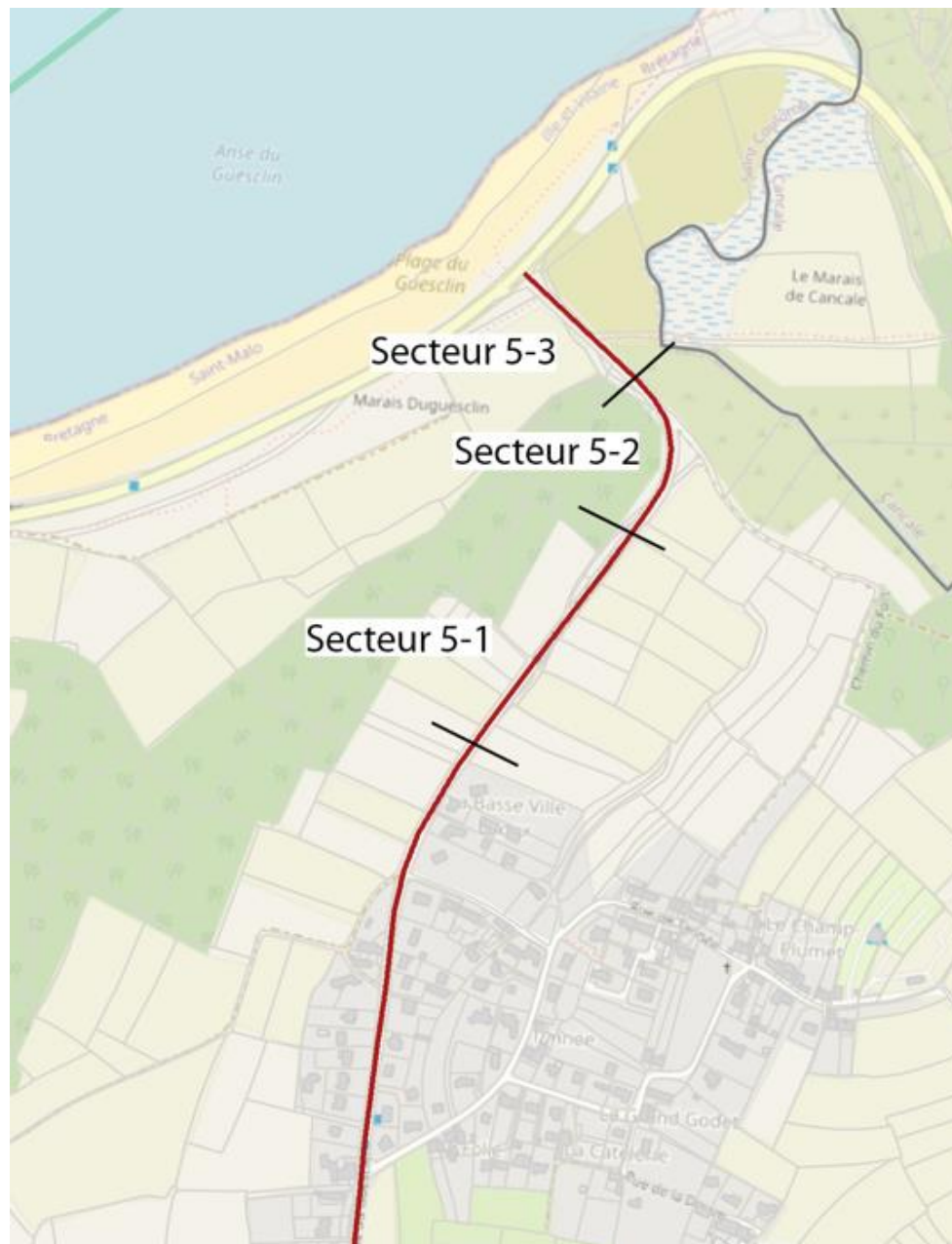
- Élargissements ponctuels côté Est
- Reprise de la rive Est et limitation du stationnement longitudinal
- Maintien à 30 et 50 km/h



Secteur 5

Entre le hameau de Tannée et l'Anse du Guesclin

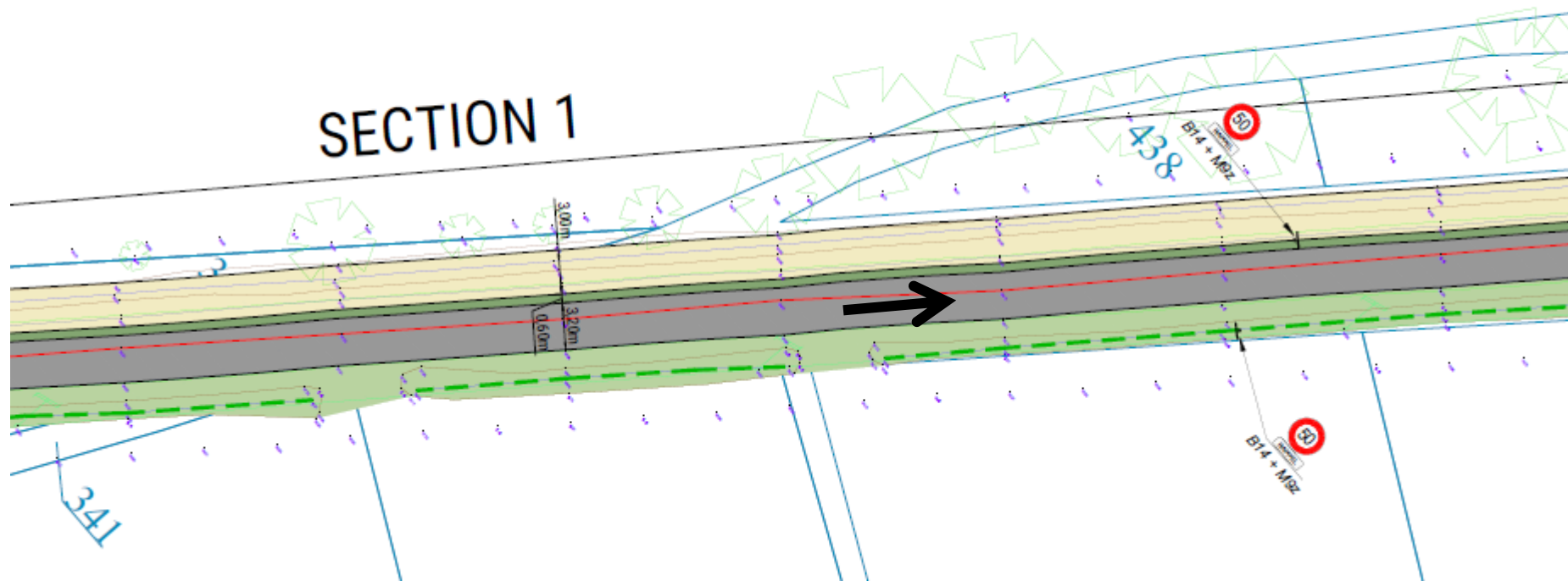
- Voie verte de 3 m de largeur
- Limitation à 50 km/h
- Passage à sens unique



Secteur 5-1

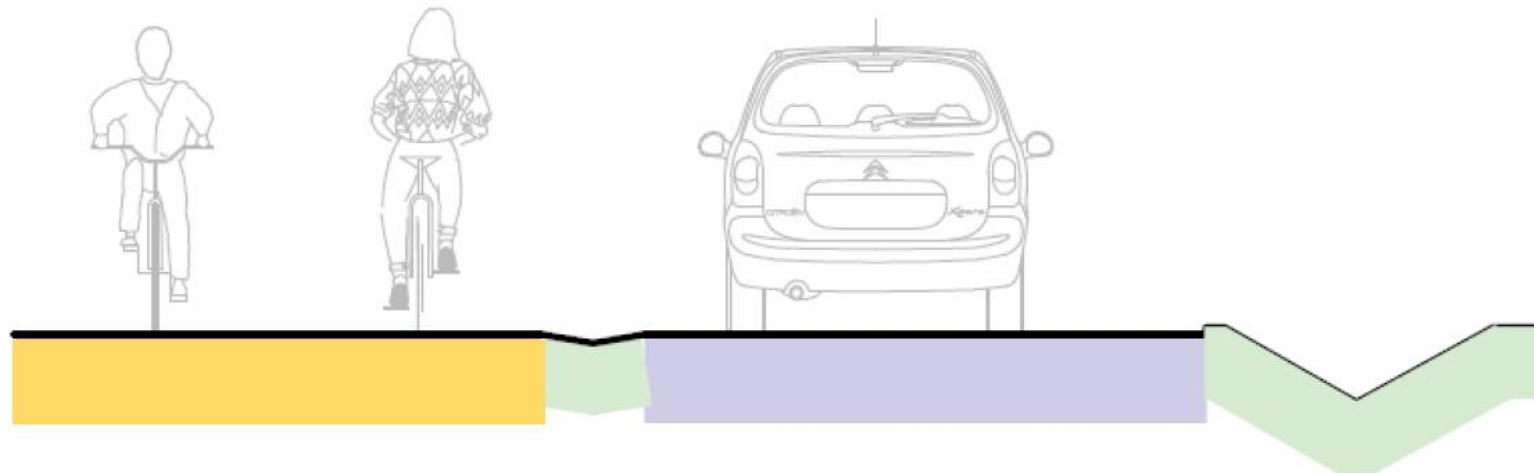
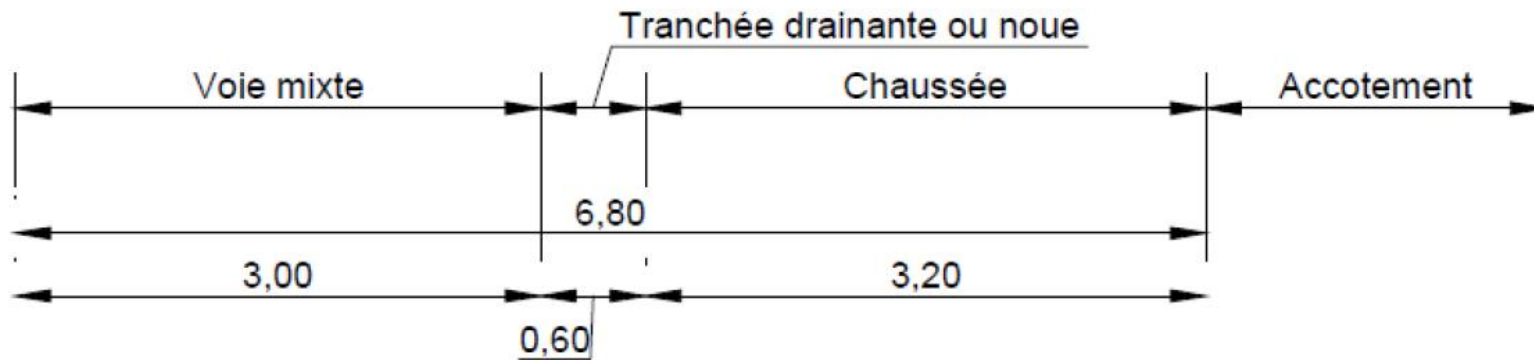
Après le hameau de Tannée : Rue Anse du Guesclin

- Chaussée réduite à 3,20 m
- Voie verte de 3 m



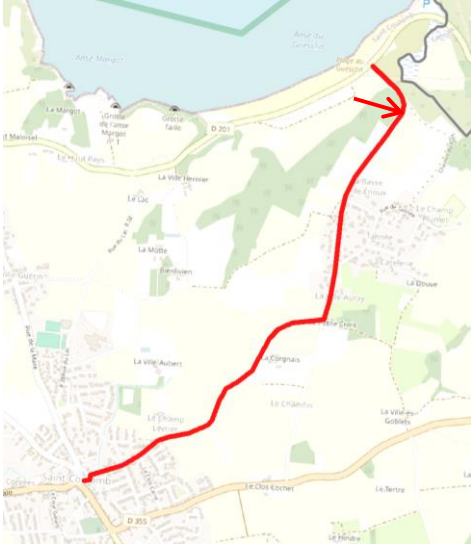
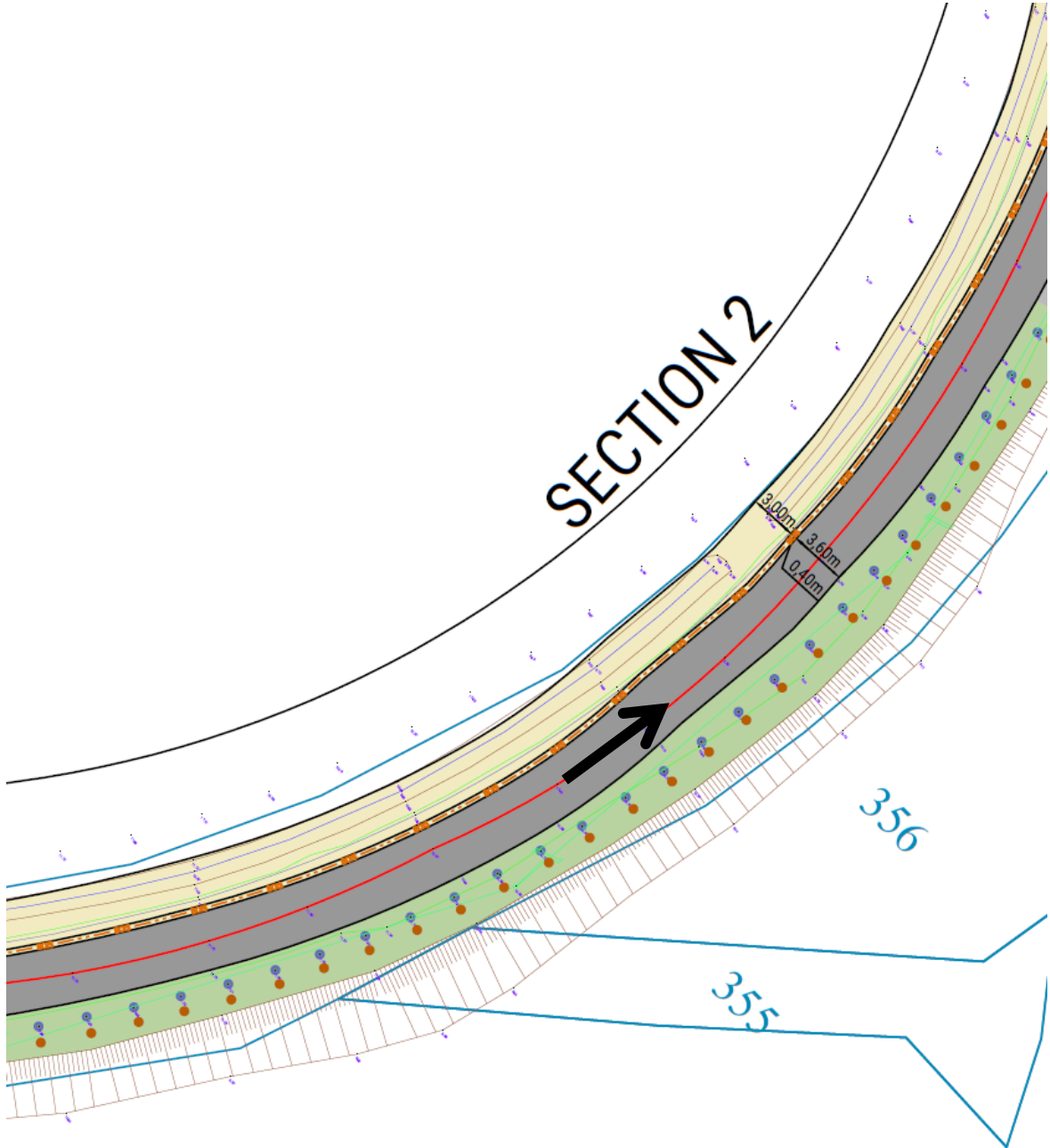
Secteur 5-1

Après le hameau de Tannée : Rue Anse du Guesclin



Secteur 5-2

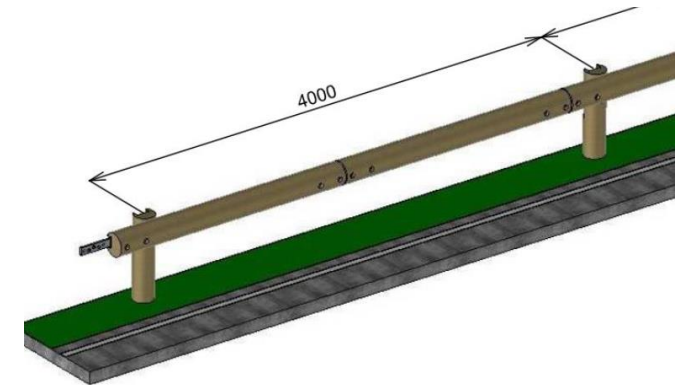
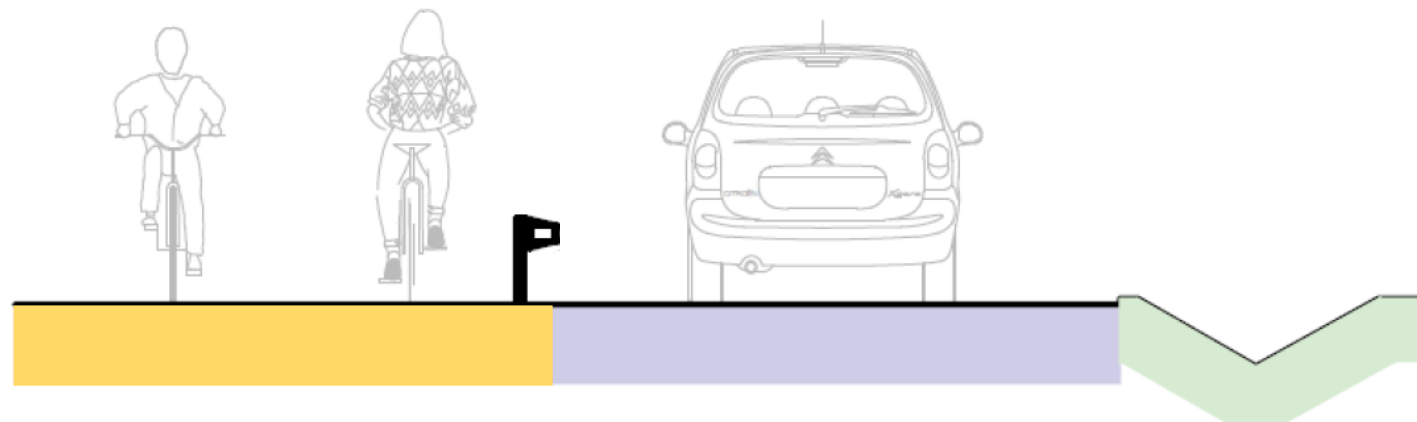
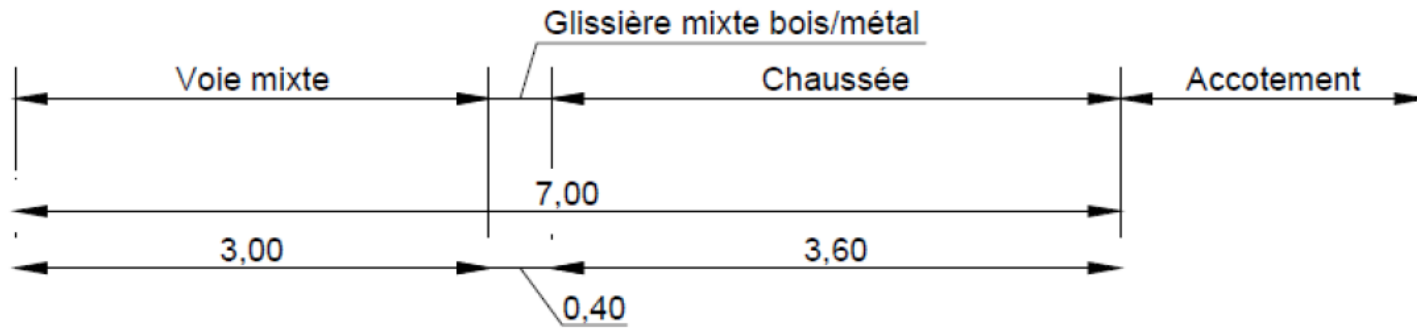
La Basse Ville Esnoux (virage)



Secteur 5-2

La Basse Ville Esnoux (virage)

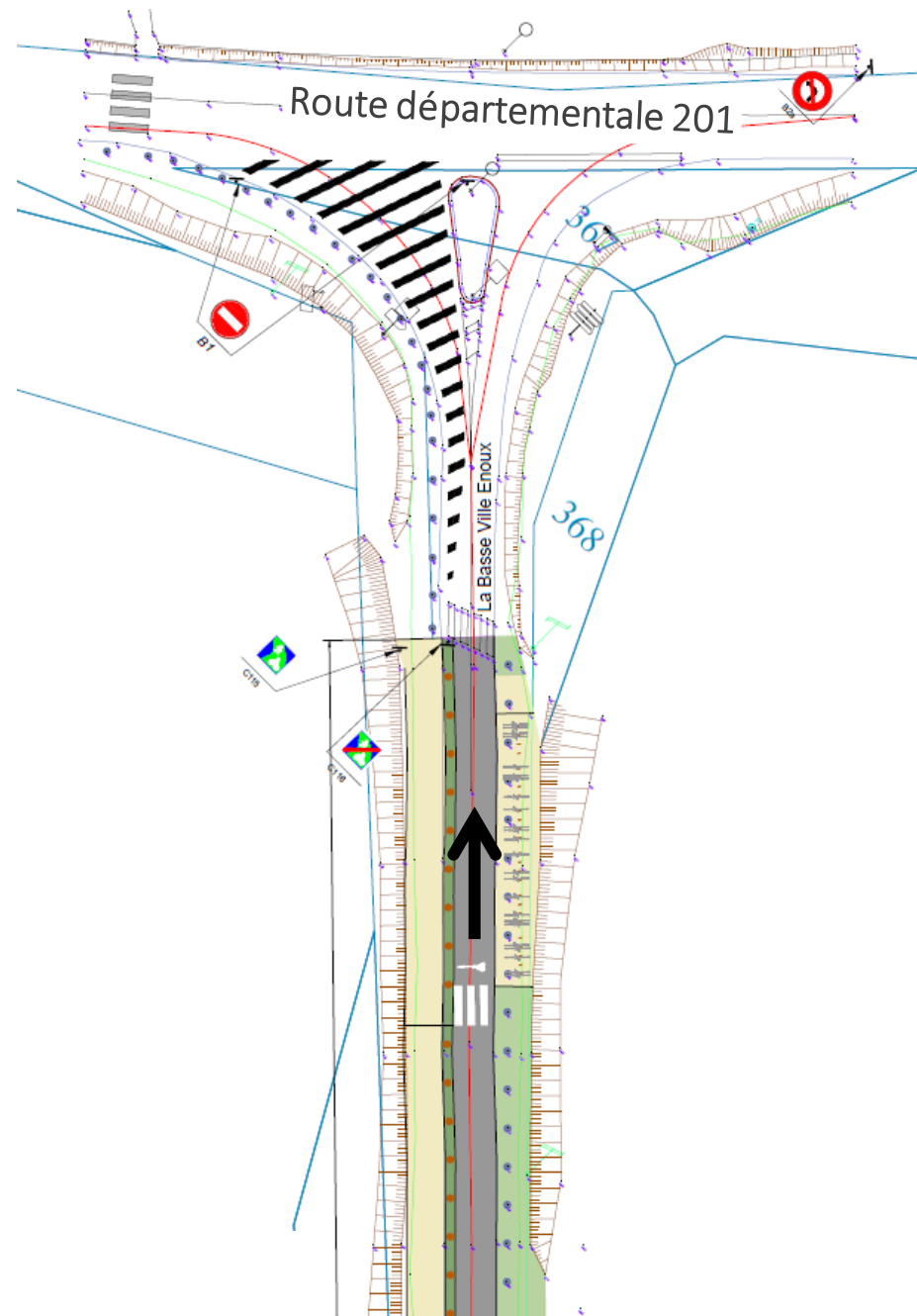
- Chaussée réduite à 3,60m



Secteur 5-3

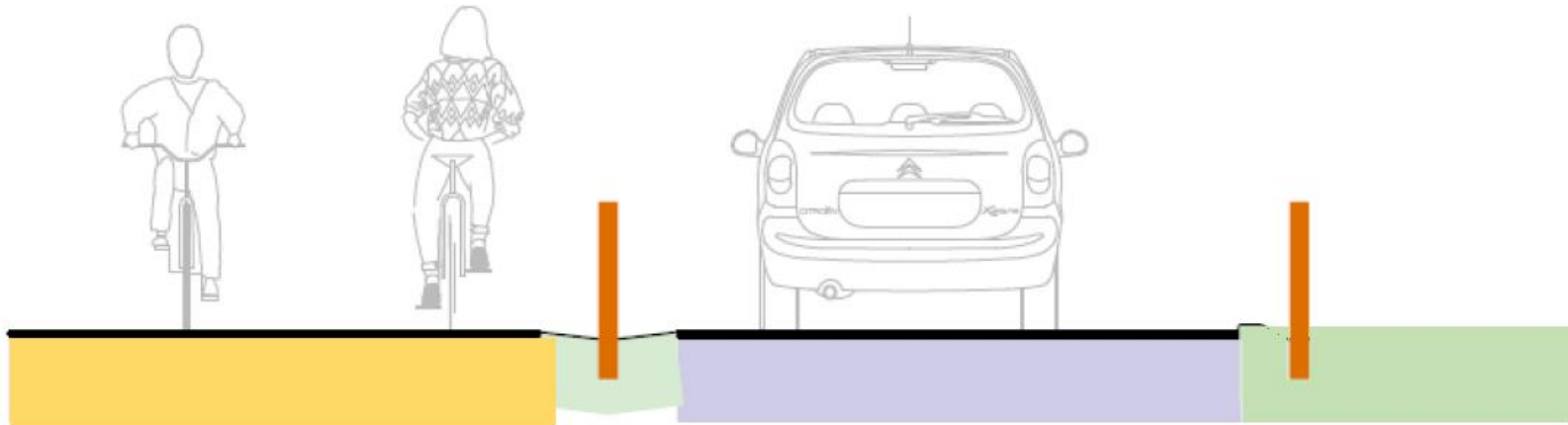
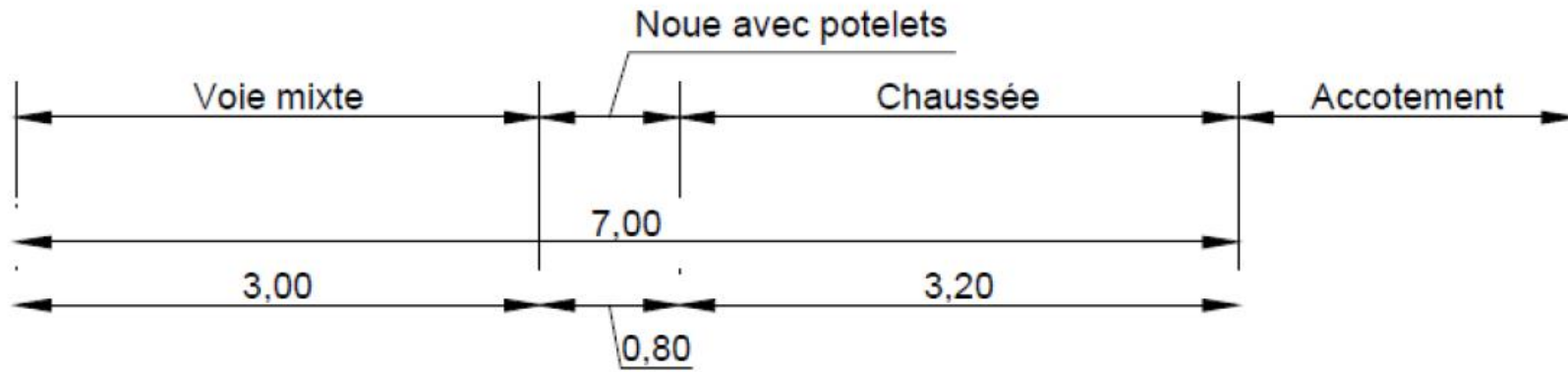
La Basse Ville Esnoux

- Suppression du stationnement longitudinal (pose de potelets)
- Limitation à 50 km/h
- Aménagement d'une aire de stationnement pour 50 vélos
- Pas de modification du carrefour avec la route départementale
- Chaussée réduite à 3,20m



Secteur 5-3

La Basse Ville Esnoux



Secteur 5-3

La Basse Ville Esnoux



État actuel



Secteur 5-3

La Basse Ville Esnoux



État projeté



Calendrier et coût prévisionnels

- Démarrage des travaux : 13 janvier 2025
- Mise en service : le 4 avril 2025
- Entreprise retenue pour l'exécution des travaux : EUROVIA
- Montant des travaux : 628 096 € TTC

Planning prévisionnel (du 13/01/2025 au 04/04/2025)



Chantier : SAINT COULOMB - PISTE CYCLABLE
SD - Simulation 0

Responsable Travaux : Jordan MACE

N°	Tâches	Durée	Unité	Qté	Coût de revient unitaire	Rdt	Recettes	Dépenses	CoeF K	janvier 2025												février 2025												mars 2025												avril 2025			
										S3			S4			S5			S6			S7			S8			S9			S10			S11			S12			S13			S14						
										L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L	M	J	L
1	SAINT COULOMB	60			- €	0,00				SAINT COULOMB																																							
1.1	SECTEUR 5 (NATURA 2000)	45			- €	0,00				SECTEUR 5 (NATURA 2000)																																							
1.1.1	Installation de chantier (marquage piquetage des réseaux enterrés, mise en place des déviations, balisage...)	1	1,00		- €	3,00				Installation de chantier (marquage piquetage des réseaux enterrés, mise en place des déviations, balisage...)																																							
1.1.2	Décapage de la terre végétale pour création piste cyclable et délimitation des emprises	3	M3	1,00	- €	0,33				Décapage de la terre végétale pour création piste cyclable et délimitation des emprises																																							
1.1.3	Terrassement pour préparation pose buse	16	M3	1,00	- €	0,06				Terrassement pour préparation pose buse																																							
1.1.4	Busage du fossé en D400 et remblaiement	16	MU	1,00	- €	0,06				Busage du fossé en D400 et remblaiement																																							
1.1.5	Pose de regards	17	U	10,00	- €	0,59				Pose de regards																																							
1.1.6	Pose de grille 50x50 et piquage	17	U	1,00	- €	3,00				Pose de grille 50x50 et piquage																																							
1.1.7	Mise en place de 0/80 sur 25cm	2	1,00		- €	0,50				Mise en place de 0/80 sur 25cm																																							
1.1.8	Mise en place de GNT 0/31,5 sur 10cm	3	1,00		- €	0,33				Mise en place de GNT 0/31,5 sur 10cm																																							
1.1.9	Création de noue sous potelets avec apport de terre végétale	2	1,00		- €	0,50				Création de noue sous potelets avec apport de terre végétale																																							
1.1.10	Curage et reprofilage de fossé	2	1,00		- €	3,00				Curage et reprofilage de fossé																																							
1.1.11	Mise en place d'un revêtement sable	2	1,00		- €	0,50				Mise en place d'un revêtement sable																																							
1.1.12	Fermeture EUROVIA	9	1,00		- €	0,20				Fermeture EUROVIA																																							
1.1.13	Pose de glissière bois/metal	9	1,00		- €	0,11				Pose de glissière bois/metal																																							
1.1.14	Pose de potelets bois	9	1,00		- €	0,20				Pose de potelets bois																																							
1.1.15	Pose d'une ganivelle	1	1,00		- €	1,00				Pose d'une ganivelle																																							
1.1.16	Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant	1	1,00		- €	3,00				Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant																																							
1.1.17	Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm																																							
1.1.18	Mise en place signalisation (horizontale et verticale)	2	1,00		- €	0,50				Mise en place signalisation (horizontale et verticale)																																							
1.2	SECTEUR 4	26			- €	0,00				SECTEUR 4																																							
1.2.1	Dépose de mobilier existant	1	1,00		- €	3,00				Dépose de mobilier existant																																							
1.2.2	Terrassement du support existant pour poutre de rive	4	1,00		- €	0,25				Terrassement du support existant pour poutre de rive																																							
1.2.3	Empierrement du support en 0/80 sur 40cm	3	1,00		- €	0,33				Empierrement du support en 0/80 sur 40cm																																							
1.2.4	Empierrement du support en GNT 0/31,5 sur 15cm	3	1,00		- €	0,33				Empierrement du support en GNT 0/31,5 sur 15cm																																							
1.2.5	Mise à la cote des ouvrages (chambres, tampons...)	3	1,00		- €	0,33				Mise à la cote des ouvrages (chambres, tampons...)																																							
1.2.6	Déplacement des grilles en bord de voirie	2	1,00		- €	0,50				Déplacement des grilles en bord de voirie																																							
1.2.7	Fourniture et mise en oeuvre de G83 0/14 sur 8cm pour rive	2	1,00		- €	0,50				Fourniture et mise en oeuvre de G83 0/14 sur 8cm pour rive																																							
1.2.8	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé BBSG 0/10 sur 6cm pour rive	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé BBSG 0/10 sur 6cm pour rive																																							
1.2.9	Curage et reprofilage de fossé	10	1,00		- €	0,10				Curage et reprofilage de fossé																																							
1.2.10	Pose réseau EP PVC D300	10	1,00		- €	0,10				Pose réseau EP PVC D300																																							
1.2.11	Pose réseau EP drain D160	10	1,00		- €	0,10				Pose réseau EP drain D160																																							
1.2.12	Pose de regard D1000	10	1,00		- €	0,10				Pose de regard D1000																																							
1.2.13	Pose de tête de buse	10	1,00		- €	0,10				Pose de tête de buse																																							
1.2.14	Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant	1	1,00		- €	3,00				Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant																																							
1.2.15	Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm sur voirie	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm sur voirie																																							
1.2.16	Pose de potelets bois	5	1,00		- €	0,20				Pose de potelets bois																																							
1.2.17	Pose d'appui de vélo bois	2	1,00		- €	0,50				Pose d'appui de vélo bois																																							
1.2.18	Mise en place signalisation (horizontale et verticale)	3	1,00		- €	0,33				Mise en place signalisation (horizontale et verticale)																																							
1.3	SECTEUR 3	6			- €	0,00				SECTEUR 3																																							
1.3.1	Terrassement du support existant pour poutre de rive	1	1,00		- €	3,00				Terrassement du support existant pour poutre de rive																																							
1.3.2	Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant	1	1,00		- €	3,00				Engraving, balayage et accrochage du support enrobé existant																																							
1.3.3	Empierrement du support en GNT 0/31,5	1	1,00		- €	3,00				Empierrement du support en GNT 0/31,5																																							
1.3.4	Reprofilage du fossé	1	1,00		- €	3,00				Reprofilage du fossé																																							
1.3.5	Fourniture et mise en oeuvre de G8 sur 8cm	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre de G8 sur 8cm																																							
1.3.6	Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm sur voirie	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre d'un enrobé Profivovia sur 5cm sur voirie																																							
1.3.7	Mise en place signalisation (horizontale et verticale)	1	1,00		- €	3,00				Mise en place signalisation (horizontale et verticale)																																							
1.4	SECTEUR 2	7			- €	0,00				SECTEUR 2																																							
1.4.1	Terrassement et reprofilage du trottoir existant	1	1,00		- €	3,00				Terrassement et reprofilage du trottoir existant																																							
1.4.2	Pose de caniveau à grille et piquage	3	1,00		- €	3,00				Pose de caniveau à grille et piquage																																							
1.4.3	Pose de grille 750x300 et piquage dans réseau existant	1	1,00		- €	3,00				Pose de grille 750x300 et piquage dans réseau existant																																							
1.4.4	Pose bordure T2 béton granité beige	1	1,00		- €	3,00				Pose bordure T2 béton granité beige																																							
1.4.5	Empierrement du trottoir en GNT 0/31,5	1	1,00		- €	3,00				Empierrement du trottoir en GNT 0/31,5																																							
1.4.6	Mise à la cote des ouvrages (chambres, tampons...)	1	1,00		- €	3,00				Mise à la cote des ouvrages (chambres, tampons...)																																							
1.4.7	Mise en place de pavé ecodrain 20x20	2	1,00		- €	0,50				Mise en place de pavé ecodrain 20x20																																							
1.4.8	Fourniture et mise en oeuvre de BB 0/6 sur trottoir	1	1,00		- €	3,00				Fourniture et mise en oeuvre de BB 0/6 sur trottoir																																							
1.4.9	Mise en place signalisation (horizontale et verticale)	1	1,00		- €	3,00				Mise en place signalisation (horizontale et verticale)																																							
1.5	SECTEUR 1	2			- €	0,00				SECTEUR 1																																							
1.5.1	Mise en place signalisation (horizontale et verticale)	2	1,00		- €	0,50				Mise en place signalisation (horizontale et verticale)																																							



Travaux sur secteur 5 (du 13/01/2025 au 14/03/2025)



Travaux en route barrée, sauf riverains

Déviations PL et VL

- Travaux en zone Natura 2000
- Fin des travaux prévue avant la période de nidification

Travaux sur secteur 4 (du 24/02/2025 au 31/03/2025)

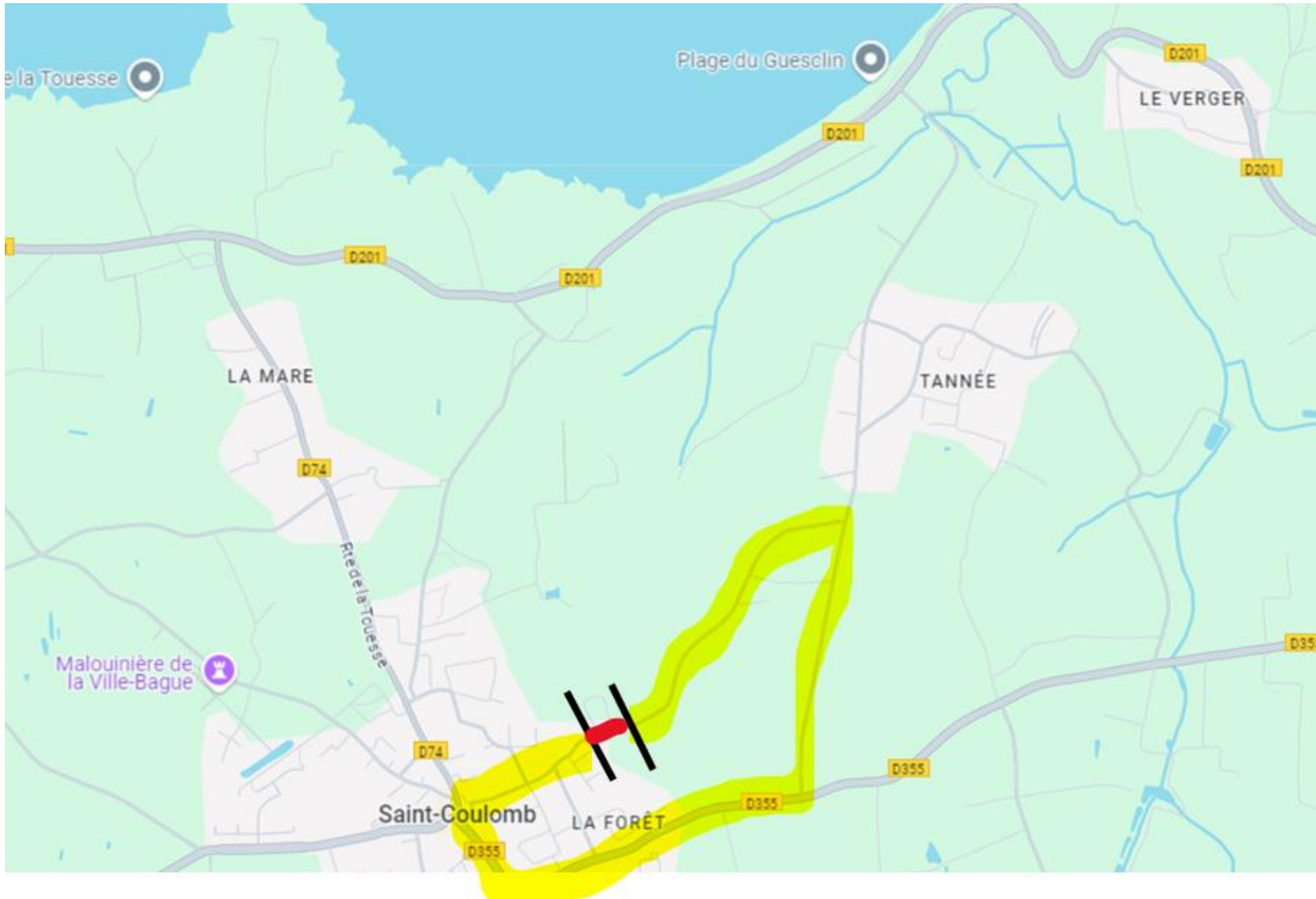


Travaux en route barrée, sauf riverains

Déviations PL et VL

- Travaux dans le hameau de Tannée pour élargissement de la voirie sur des zones ponctuelles
- Travaux sur La Cornais pour élargissement de la voirie sur la pleine largeur

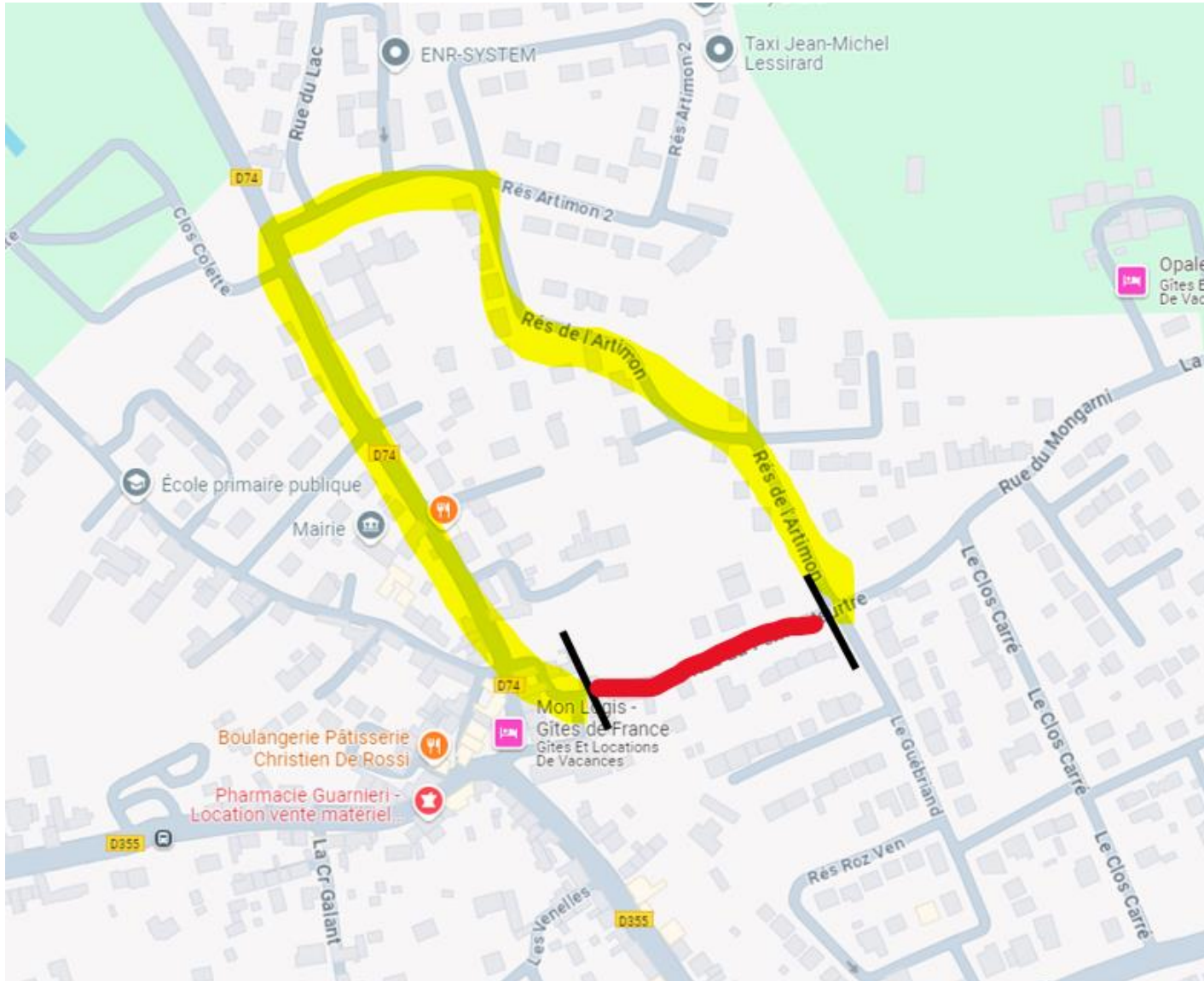
Travaux sur secteur 3 (du 25/03/2025 au 01/04/2025)



Travaux en route barrée, sauf riverains
Déviation PL et VL

- **Travaux sur le carrefour du Champ Lévrier sur la largeur complète de voirie**

Travaux sur secteur 2 (du 27/03/2025 au 04/04/2025)

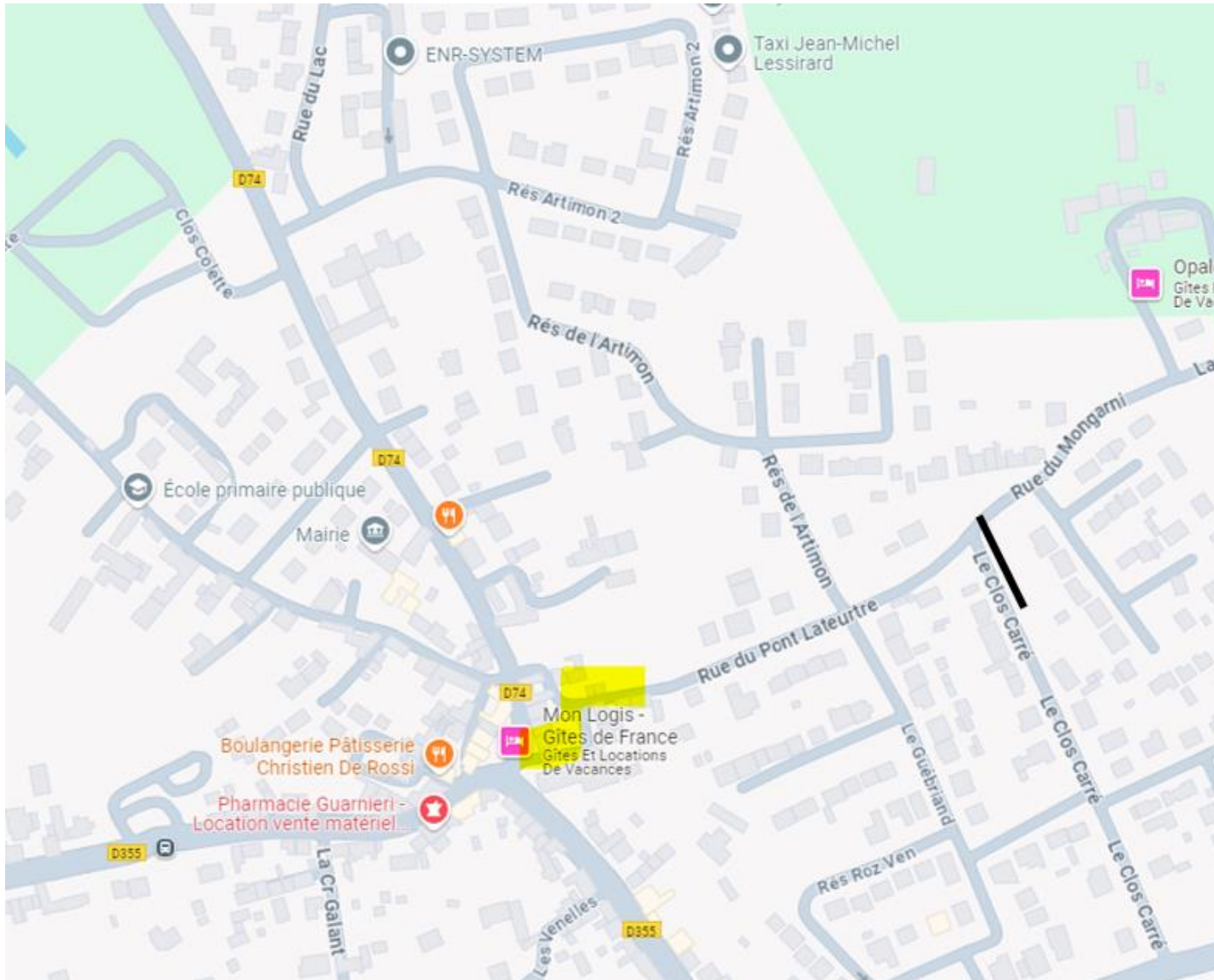


Travaux en route barrée, sauf riverains

Déviation PL et VL

- Travaux pour aménagement de stationnements perméables et réfection de trottoir

Travaux sur secteur 1 (du 02/04/2025 au 03/04/2025)



Pas de travaux en route barrée.

Une signalisation de chantier sera mise en place

- **Travaux de marquage au sol et de pose de panneaux**

Précisions sur le déroulé des travaux



- Planning prévisionnel soumis aux aléas météo et aux aléas de chantier (roches, réseaux enterrés...). Ce planning sera recalé tout au long du chantier, mais cela donne une idée des durées par secteur
- Il faudra se rapprocher de l'équipe travaux sur le chantier pour avoir des précisions sur nos avancements
- De quelle manière souhaitez-vous la communication pour les journées de coulage d'enrobé ? Par boîtage ?
- Ne pas hésiter à remonter vos contraintes ou questions directement à l'équipe en charge des travaux

Recommandations



- Pendant les journées de coulage d'enrobé, la voirie sera complètement fermée. Il faudra s'organiser pour sortir les véhicules avant 8h le matin
- Pour ceux dont les haies débordent sur le domaine public, merci de les tailler avant notre arrivée
- Si vous devez traverser une zone du chantier, à pied ou en voiture, pour accéder à votre maison, il faut être vigilant par rapport au va-et-vient des engins (pelle, camion, compacteur...). S'assurer que le chauffeur vous voie